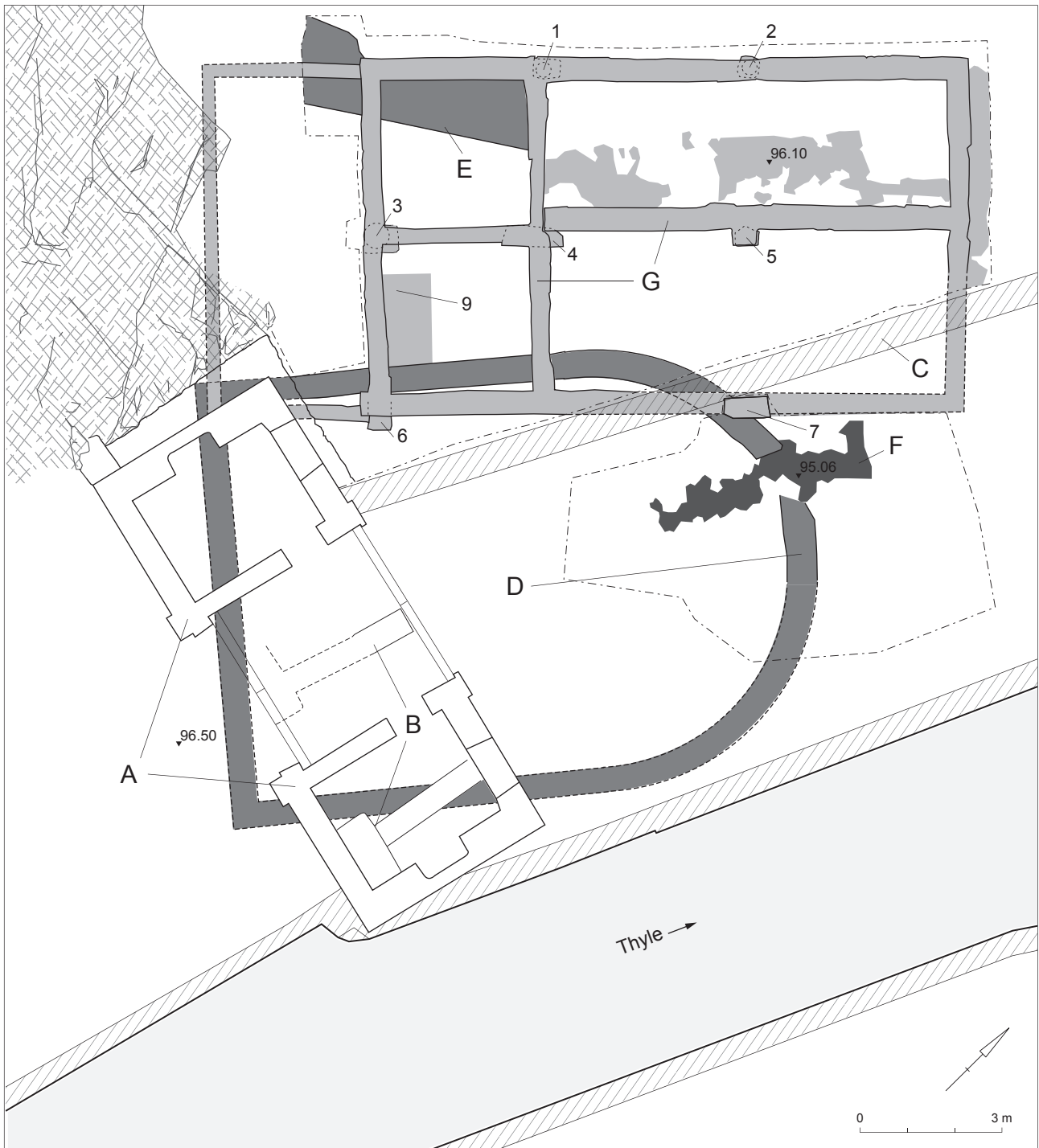


atteignaient la pierre de seuil de la grande fenêtre du rez-de-chaussée à près de 1,50 m de hauteur. Les fondations de la tour ont également été mises au jour tout le long de sa façade nord, où elles présentent un ressaut de 0,40 m, et le long de la façade ouest où le ressaut s'élargit de 0,60 m à 0,90 m du sud vers le nord. La mise à nu du pied rocheux de la colline a permis de constater qu'il

avait été entaillé pour recevoir les fondations de la tour. C'est au cours de cette première étape des travaux de déblaiement que nous avons pu observer que les fondations de la façade nord de la tour recoupaient des vestiges de constructions antérieures.

La deuxième étape de déblaiement a porté sur la zone au nord de la tour occidentale. L'objectif était de niveler



Plan de restitution. A. Porte de la ferme du 18^e siècle ; B. Vestiges de la porte de la ferme figurée sur une gravure de 1659 ; C. Mur de clôture en pierre (fin 18^e-19^e siècles) ; D. Tour ; E. Muraille ; F. Restes d'un chemin séculaire ; G. Trois bâtiments successifs à pans de bois de la première phase, représentés en pointillés puisqu'englobés dans les murs de soubassement de pierre des deuxième et troisième phases, sauf 7 complètement dégagés dans la fouille de la tour (relevés et infographie A. Van Driessche, serv. Archéologie, dir. Brabant wallon).